

## Lambersart (59)

-  Selon moi, quel est l'endroit le plus problématique pour les vélos dans ma ville ?
-  Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Avenue Delescaux, rue de Lille, avenue de Dunkerque, avenue sainte Cécile...
-  Grands axes, avenue Delecaux, avenue de l'Hippodrome.
-  Avenue Becquaert : absence de bandes cyclables dûe un stationnement alterné. Avenue de l'hippodrome : les bandes cyclables sont interrompues à chaque carrefour de cet axe très passant. Pont vers Verlinghem : route rapide sans bande cyclable sur un pont très raide. Avenue Leclerc : absence de bandes cyclables suite à la réfection complète de la chaussée au profit du zone pseudo 30.  Lambersart bénéficie d'un cadre de vie privilégié qui pourrait être renforcé en redonnant la place à chacun dans les rues (enfants, pmr, déplacements actifs.)
-  le stationnement des voitures sur les bandes cyclables de l'avenue de Dunkerque. Et le manque d'entretien du raccordement à Lille dans le secteur Grand Carré.  Favoriser la création de SAS à vélos aux feux et y sensibiliser les usagers, ainsi que les tourne à droite.
-  L'avenue du maréchal leclercq
-  La piste cyclable qui part du Canon d'or vers Lille, faible visibilité dans les virages et peu d'éclairage public une fois passé le pont de la Deûle en direction de Lille.  non rien
-  Avenue de Dunkerque
-  avenue delescaux et avenue du bois
-  Rue Delescaux, avenue de l'hippodrome, avenue du bois  Lors des débats démocratiques, le respect des usagers du vélo devrait être primordiale
-  Grands axes : avenue de l'hippodrome et avenue de Dunkerque
-  C'est surtout l'avenue de dunkerque ainsi que les liaisons vers lille qui sont dangereuses!! sur l'avenue de dunkerque il y a certes des pistes cyclables mais il y a toujours des voitures garées dessus !!! pas de surveillance policière et même une fois par semaine des voitures de polices garée sur cette piste cyclable! bel exemple...  le reste des pistes sont correcte le gros problème vient de l'incivilité ainsi que du trop gros trafic sur l'avenue de dunkerque! une plus grande communication sur le vélo ainsi qu'une présence policière favorable au vélo serais un plus ( ou même a velo?)
-  Avenue de Dunkerque a cause des stationnements des voitures sur la voie cyclable
-  Av Becquart.
-  Rue du général Leclerc. Trop étroite les véhicules ne respectent pas les distances de sécurités. Les automobilistes souvent leurs portières sans vérifier la présence de vélo. Valable pour d autres rues aussi mais celle ci, refaite récemment est catastrophique alors qu' une piste cyclable était prévue et jamais réalisé
-  avenue de Dunkerque
-  avenue de l'hippodrome, rue de la carnoy
-  Avenue becquart  Bien mais peux mieux faire
-  avenue Henri Delecaux  La municipalité a le souci du déplacement à vélo dans Lambersart, mais il y a encore beaucoup à faire : sécurisation des cyclistes, pédagogie auprès des automobilistes, respect des distances etc..
-  Malheureusement, sur toutes la commune et à la citadelle
-  les grands axes : Av de Dunkerque / hippodrome, rue auguste bonte. Les voitures n'ont aucune considération pour les cyclistes  même en étant très vigilant, on a des accidents : les voitures stationnées ouvrent leurs portes sans prendre garde aux vélos, les conducteurs froilent les vélos, coupent la route, oublient les clignotants
-  Avenue Becquart  Peu de pistes cyclables indépendantes de la route
-  rue becquart

 Avenue de Dunkerque, les voitures se garent souvent sur la piste cycle. Avenue de l'hippodrome à chaque carrefour la piste cyclable disparaît, il y a peu de place, les voitures nous doublent quand même en nous frôlant parfois.  Il manque de pistes cyclables vraiment séparées de la circulation. De plus, elles sont mal entretenues : nombreux cailloux, trous, feuilles à l'automne.

 avenue becquart avec aucun aménagement, avenue hippodrome pour interruption bande cyclable à chaque carrefour avenue de Dunkerque pour non respect de la bande cyclable  piste cyclable du pont royal mériterait d'être complètement refaite : enrobé + éclairage

 Devant le collège Anne Frank, avenue du maréchal Leclerc, devant la salle des fêtes et la piscine et en direction des quartiers du bourg et Pacot. ( très fréquenté par les collégiens !!! )  L'usage du vélo avenue de Dunkerque serait moins dangereux si la municipalité faisait respecter le non stationnement sur les voies cyclables, notamment lors des sorties des élèves de la grosse Ecole privée Sainte Union.

 les routes à sens unique avec double sens pour les vélos et les grands axes avenue de Dunkerque et Hippodrome  la liaison Lambersart Lille n'est pas sécurisée. Il faut des pistes cyclables séparées des voies motorisées sur les grands axes à l'instar de ce qui est mis en place dans les grandes villes de Belgique, pays bas, Danemark. Tant que cela n'est pas fait, l'utilisation du vélo restera restreinte car évaluée trop dangereuse.

 Un des endroits les plus problématiques pour moi est la barrière en bois installée au travers de la route entre les jardins du Colysée de Lambersart et la passerelle du bras du canal de la Deule qui va sur la commune de Lille. La barrière en fer qui jouxte les restaurants est anti ergonomique, accidentogène et le passage plus qu'inconfortable. Ceci étant le fait que les deux super pistes cyclables qui longent l'avenue Henri de Delecaux soient comme des montagnes russes. Et l'agent de la mairie en charge du bignou n'a pour ce que j'ai pu constater aucune écoute. Et n'a vu son gabarit de bouteille de Perrier probablement rarement monté sur un vélo... Ceci explique peut-être, cela !

 Le passage pour aller de Lambersart à Lille via le parc de la Citadelle et le Colysée est très dangereux et peu entretenu. Pas de lumière le soir, des barrières, pas de pistes cyclables adaptées pour vélo. Des années que cette situation dure !!!!

 Circuler sur les grands de lambersart à vélo, c'est jouer avec sa vie.

 Avenue de l'hippodrome

 Deux endroits très problématiques : le premier est lorsque l'on vient de Lille en vélo, en passant par l'avenue de l'Hippodrome. Après le pont, il y a la grande descente (qui longe la Laiterie) et au bout de la descente, la piste cyclable disparaît pour laisser place à une deux voies. En tant que cycliste, on se fait klaxonner, insulter voire bousculer (par des véhicules d'1 tonne, c'est violent). Le deuxième endroit se situe à la maison folie /Colysée. Sur le chemin situé dans l'exact prolongement de l'avenue du Colysée, une barrière en bois bloque votre entrée dans le Colysée depuis 2013. Très longue (pour empêcher les véhicules motorisés), elle est trop proche de celle en ferraille qui fait un angle. Lorsque la visibilité est réduite et par temps de pluie, le risque de chute est très fort (ou vous pouvez descendre de votre vélo, ce qui retire tout l'intérêt d'un moyen de transport fluide et rapide.)

 les zones a grande circulation  attention aux grandes zones

 Liaison gare Lille Europe pas direct... passage par vieux Lille obligatoire.... passage manquant entre Lambersart / Écluse / Boulevard Robert Schumann. Le passage vers le pont de l'écluse sur le carrefour à feu est dangereux.  A massifier

 les deux grandes avenues, avenue de dunkerque et avenue de l'hippodrome

 Avenue de l'hippodrome et rue henri delescaux rue du bois avec une piste cyclable peu pratique

 rue Auguste Bonte Av Henri Delecaux

 Les sorties de Lambersart vers la campagne (Verlinghem) rue Eiffel et en limite de St André (Cessoie) ne sont pas du tout sécurisées, étroites et dangereuses.  A développer.

 les voies partagées "en contre-sens" pour les vélos dans les rues étroites.  On doit inciter les enfants dès l'école primaire à privilégier les déplacements en vélo -

 Avenues Hippodrome et Dunkerque, Rue de La Carnoy

 avenue delecaux, avenue dunkerque

 avenue Becquart

 Avenue de Dunkerque

 Avenue Délécaux et avenue de l'hippodrome  Les contre-sens cyclables ont été très développés à Lambersart. Pour autant, dans de nombreux cas, il est impossible pour un vélo de croiser une voiture (obligation pour le cycliste d'aller sur le trottoir). Un contre-sens cyclable ne devrait pas seulement consister en un vélo peint sur la route. Il faut prévoir une largeur de route suffisante.

 Avenue de l'Hippodrome  no